



# SÉMINAIRE DE FORMATION AFIREM

## MÉDECINS RÉFÉRENTS « PROTECTION DE L'ENFANCE »

 **DURÉE**  
4 jours

 **DATES**

Mercredi 22 Mai 2019  
Jeudi 23 Mai 2019  
Jeudi 3 Octobre 2019  
Vendredi 4 Octobre 2019

 **LIEU**

Association Pikler Lóczy  
26 Bd Brune  
75014 PARIS  
Métro : Porte de Vanves

 **PUBLIC CONCERNÉ**

Médecins référents de protection de l'enfance, médecins de protection de l'enfance, médecins de PMI, responsables enfance familles, professionnels concernés et intéressés à réfléchir sur cette fonction spécifique.

 **COÛT**  
800 €

N° FORMATION : 117 526 316 75

### **POURQUOI UN MEDECIN RÉFÉRENT PROTECTION DE L'ENFANCE ?**

*Mis en place par la loi du 14 Mars 2016 le « médecin référent protection de l'enfance », désigné dans chaque département, était très attendu sur le terrain. Au carrefour de tous les acteurs de soin physique ou psychique des enfants, le médecin référent doit créer, voire inventer sa fonction en prenant en compte la multiplicité des rôles qui lui sont dévolus et ce dans un contexte politique local donné.*

*La complexité et la multiplicité des tâches qui lui sont confiées, nécessitent certes des connaissances solides sans cesse actualisées, mais aussi un « savoir être » en partenariat avec l'ensemble des professionnels concernés. Ce travail en partenariat doit se construire au quotidien, s'alimenter en permanence, tout en veillant à garder sa fonction de médecin au contact de professionnels du champ administratif, social, éducatif et judiciaire.*

*Quelle est la spécificité du médecin référent protection de l'enfance ?*

*Comment penser le soin de ces enfants ? Comment remettre en permanence l'enfant au cœur des prises en charge ? Comment être garant d'un continuum dans la vie des enfants confiés à l'ASE ? Comment être porteur de l'histoire subjective dont l'enfant a besoin pour se construire ? Comment travailler avec ces familles ?*

*Il convient de mieux comprendre la parentalité défaillante, les impossibilités partielles voire totales d'exercer la parentalité mais aussi les fonctionnements paradoxaux et les impasses dans lesquelles les familles peuvent nous conduire pour intervenir au mieux face à la pathologie du lien.*

*L'AFIREM, à distance des institutions et des écoles de pensée, propose un séminaire de formation pour les médecins référents nouvellement en poste ou les personnes souhaitant approfondir leurs connaissances et partager leurs expériences de terrain sans positions normatives.*



*Méthodes pédagogiques interactives avec 2 animateurs cliniciens garants des apports théoriques permettant les échanges entre les participants et l'analyse des pratiques. Intervenants spécialistes de l'enfance et de l'adolescence. Situations apportées par les stagiaires.*

Stage animé par **Martine CHOCHON**, Pédiatre, ex Médecin de PMI Paris, **Marie-Claude PLOTTU**, ex Inspectrice ASE 94 et **Françoise SARNY**, ex responsable du CPPA 94 (Centre Professionnel et de Pédagogie Appliquée).

## Mercredi 22 Mai 2019

- 9h30-10h30 **ACCUEIL ET PRESENTATION DES STAGIAIRES ET DE LEURS ATTENTES**
- 10h30-13h00 **ENTRE BESOINS ET DROITS : ET LA SANTÉ DANS TOUT ÇA ?**  
*Françoise SARNY – Ex directrice du CPPA*
- 14h00-17h00 **LA SOUFFRANCE DE L'ENFANT, VISIBLE ET INVISIBLE**  
**Aider les professionnels à repérer les signes de souffrance chez l'enfant**  
*Dominique BOHUT – Pédiopsychiatre*
- DISCUSSION AVEC LES STAGIAIRES*
- 

## Jeudi 23 Mai 2019

- 9H00-11H00 **LA LOI DU 14 MARS 2016 ET SES DECRETS D'APPLICATION, CHANGEMENT DE PARADIGME DES PRATIQUES ?**  
*Julie BASTIDE – Conseillère protection de l'enfance – Mairie de Paris*
- 11H00-13H00 **PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET QUESTIONNEMENTS AUTOUR DU DÉCRET**  
Travail avec les stagiaires
- 14h00-15h30 **COMPRENDRE LES ENJEUX INSTITUTIONNELS, FREINS ET LEVIERS DE L'ACTION**  
*Annette GLOWACKI – Présidente de l'AFIREM*
- 15h30-16h30 **PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET QUESTIONNEMENTS AUTOUR DU DÉCRET**  
Travail avec les stagiaires
- 

## Jeudi 3 Octobre 2019

- 9H30-10H00 **RETOUR SUR LES EXPERIENCES, PETITE EVALUATION A DISTANCE DES EVOLUTIONS DE LA FONCTION**
- 10h00-13h00 **L'ÉVALUATION, DE QUOI PARLE-T-ON ?**  
*Françoise SARNY – Ex directrice du CPPA*  
*Marie-Claude PLOTTU – Ex inspectrice ASE*
- DISCUSSION AVEC LES STAGIAIRES*
- 14H00-15H30 **LA PLACE DES STRUCTURES HOSPITALIÈRES DANS LE DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'ENFANCE**  
*Anne MATTHEWS-GAULON – Pédiatre référente enfance en danger – responsable de pédiatrie sociale CHU de Lille*
- 15H30-17H00 **PENSER RESEAUX, L'EXEMPLE D'UNE DÉMARCHÉ AVEC LA MDPH**  
*Daniel COURTOIS – Responsable adjoint service évaluation MDPH 94*  
*Marie-Claude PLOTTU – Ex inspectrice ASE*
- 

## Vendredi 4 Octobre 2019

### LE TRAVAIL AVEC LA PEDOPSYCHIATRIE

*Intervenant à confirmer*

### ET LA PREVENTION DANS TOUT ÇA ?

Entre prévention et protection, le travail de l'association « Enfant présent »

*Martine CHOCHON – Pédiatre, Ex Médecin de PMI Paris*

### LA SANTÉ DES ENFANTS CONFISÉS : ENJEUX ET PERSPECTIVES

*Séverine EUILLET – Maître de conférence Université de Nanterre*

### BILAN DE LA FORMATION



Séminaire AFIREM Paris – 22-23 mai 2019 – 3-4 octobre 2019  
Médecins référents « Protection de l'Enfance »

N° Formation : 117 526 316 75

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
  
D  
·  
I  
N  
S  
C  
R  
I  
P  
T  
I  
O  
N

Mme       M.

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

ORGANISME : \_\_\_\_\_

ADRESSE PERSONNELLE : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION : \_\_\_\_\_

TÉL. : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

**Droits d'inscription : 800 €**

**Mode de règlement :**

- **Individuel** :  Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AFIREM
- **Institution** :  Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AFIREM  
 Engagement écrit de paiement de l'organisme à joindre obligatoirement

**En cas de désistement : 20 % des droits d'inscription restent acquis à l'AFIREM**

Le : .....

Signature :

À retourner à :  
AFIREM – Hôpital des Enfants Malades  
149 rue de Sèvres – 75730 PARIS Cedex 15  
Tél. : 09.77.84.09.25 – Mail : [afirem@orange.fr](mailto:afirem@orange.fr)